

**PROCÈS VERBAL DU 1er CONSEIL D'ECOLE du Jeudi 9 novembre 2017
REGROUPEMENT SCOLAIRE SAINT-MARTIN D'ABBAT/ GERMIGNY-DES-PRÉS.**

Personnes présentes

M. Laval et Mme Valési Fanon, Directeurs des deux écoles
Mme Parmentier, adjointe au Maire de St Martin d'Abbat,
M. Thuillier, Maire de Germigny des Prés,
Mme Louvet, Présidente du S.I.R.I.S., Mme Maguin Vice-présidente du SIRIS
Mme SCHEEPERS Titulaire du SIRIS
Mmes Alluard, Bonneau, Boyer, Darraes, Delannoy, Dupuis, Faisant, Février, Knopp, Lecoquer, Moret et Rigaud, enseignantes,
Mmes Guillaume, Tissier, Imbert, Grangier, Druaux, Bisson, Biava, Gazeau, Le Dizez, Pourradier, Brossamain, Crozillet et Va,
M. Prian représentants des parents d'élèves élus,
Mme Camard, A.T.S.E.M.,
M. Bourdelat, chef de cuisine,
Mmes Quettier et Sassin, D.D.E.N.

Personnes excusées

M. Turpin, maire de Saint-Martin
M. Junca, IEN
M. Barnoux, conseiller municipal
Mme Peronnet, membre du SIRIS
Mme Chollet, enseignante
Mmes Cochard et Chouchaoui, M. Prian Julien, parents d'élèves
Président de séance : M. Laval
Secrétaire de séance : Mme VA

Ouverture de séance : 18 h 37

1. Approbation du Procès-Verbal du dernier Conseil d'École

Le procès verbal circule afin que chacun appose son nom et sa signature.

2. Règlement intérieur du Conseil d'École

Le règlement intérieur du Conseil d'École est signé par toutes les personnes présentes ce jour.

3. Règlement intérieur de l'école

Il est issu du règlement intérieur type départemental. Il est identique à celui de l'an dernier. A partir de cette année, le règlement intérieur est consultable sur le site du SIRIS. Il sera approuvé au 2^{ème} conseil d'École après lecture fine de chacun.

4. Rentrée 2017/2018 : effectifs, structures pédagogique et mouvements des enseignants

SMA		
Mme Dupuis	12 PS /12 MS	Mme Bonneau 15 CE1/7 CE2
Mme Faisant	12 PS/12MS	Mme Darraes 24 CE2
Mme Lecoquer	10MS/15GS	Mme Alluard et M. Laval 26 CM1
Mme Knopp	5MS/18GS	Mmes Moret et Rigaud 11 CM1 et 13 CM2
Mme Février	CP 19	Mmes Chollet et Boyer 25 CM1

pour un total de 236 élèves

GDP

Mme Delannoy 20 CP et Mme Valési 25 CE1

Total pour le regroupement : 281 élèves

soit 24 PS, 39 MS, 33 GS, 39 CP, 40 CE1, 31 CE2, 37 CM1 et 38 CM2

Trois nouveaux collègues assurent les compléments de service des classes de CM, CM1/CM2 et CM2

5 Dates importantes

- Le15 décembre 2017 : Goûter de Noël de St Martin d'Abbat
- Le19 décembre 2017 : Goûter de Noël de Germigny des prés
- Pas de livres de Noël offerts cette année pour les élèves mais un spectacle sera offert le 21/12/2017 pour toutes les classes
- Le30/03/2018: Salon du livre à Saint-Martin d'Abbat
- 2^{ème} Conseil d'École le 03/04/18 à GDP à 18h30

- Le 16/06/2018 Fête des écoles

6 Programmation des activités U.S.E.P

- 7 épreuves à Châteauneuf pour les élèves de GS, CP et CE1, début février à Châteauneuf.
- Cross de secteur à Dampierre en Burly le 04/04/18
- Cross départemental de Châteauneuf sur Loire le 18/04/2018 pour les élèves qualifiés.
- Usépiades Cycle 3 le31/05/2018 ou le 01/06/018
- juin 2018 : Usépiades Cycle 2 et Cycle 1 en interne dans l'école (dates à définir).
- Cross interne pour tous les élèves SMA le 20/04/18
- Remerciements envers la commune de Saint-Martin pour la subvention de 800 € allouée à l'USEP

7 Résultats des élections des parents d'élèves

SMA Taux de participation de 42.38 %
GDP Taux de participation de 67.82 % - De très nombreux votes par correspondance.

8 Projets divers :

- Remerciements à la commune pour les travaux effectués au sein de l'école ainsi qu'au personnel communal pour leur aide.
 - Remerciements aux parents d'élèves pour l'achat de la cabane située dans la cour des maternelles et qui fait la joie des tout-petits.
 - Classe transplantée MS/GS de Mmes Knopp et Lecoquer
- Accord des Œuvres Universitaires du Loiret pour le projet du séjour
Centre d'accueil à Penestin du 28/06/18 au 03/07/18 soit 6 jours au total
Découverte milieu marin, faune et flore
Des réunions d'informations seront organisées pour les parents des élèves concernés.
Le 06/12/17 réunion avec les Œuvres Universitaires du Loiret pour les enseignantes concernées.

9 Exercice d'évacuation : incendie et PPMS intrusion (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Ecole de Saint Martin d'Abbat

Exercice d'incendie réalisé avec succès au sein de l'école de Saint-Martin.

D'autres exercices seront réalisés avec pompiers, gendarmerie, personnel communal et personnel SIRIS.

Des projets sont en cours pour mettre en place d'autres systèmes de sécurité : portail électrique, alarme muette, visiophone (en attente des subventions mairie mais refusées pour 2017, reportées sur 2018)

Ecole de Germigny

2 exercices

PPMS Intrusion /suite le 28/09/17 avec les gendarmes. A renouveler car élèves trop bruyants.

Exercice d'évacuation incendie le 16/10/17 mais problème avec l'alarme donc faite au sifflet – NB : société en charge de l'alarme doit rapidement remédier à ce problème.

10 Bilan comptable des coopératives scolaires et de l'U.S.E.P pour 2016/2017

Bilan de la coopérative de St Martin d'Abbat :

Total des recettes : 14 069.91 €

Total des dépenses : 12 441.39 €

Bilan de la coopérative de Germigny des Prés :

Total des recettes : 2 621.40 €

Total des dépenses : 2 198.10 €

Bilan de l'USEP :

Total des recettes : 2 257.00 €

Total des dépenses : 1 701,68 €, soit un excédent de 573,32 €

11 Questions des parents d'élèves

1. Est-ce qu'il est possible d'améliorer l'accès des poussettes sur le trottoir coté cantine (actuellement obligation de rouler sur la route au niveau de la cantine à cause des marches) ?
La mairie répond que ces travaux ne sont pas prévus pour 2018 car non prioritaires

Les représentants des parents d'élèves demandent à ce que les travaux soient effectués rapidement pour faciliter l'accès aux poussettes.

2. Quelle est la position des maires sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2018/2019 (4,5 jours ou 4 jours d'école) ?
Monsieur L'AVAL pense que cette question est prématurée car un Conseil d'école extraordinaire va avoir lieu pour en discuter.
En effet, il propose de réunir une commission avec un nombre égal d'enseignants, d'élus/SIRIS et de représentants des parents d'élèves pour recueillir les propositions de chaque partie et élaborer un questionnaire destiné aux parents. Monsieur L'AVAL propose 3 élus/SIRIS et 3 représentants des parents d'élèves et 2 DDEN.
La date fixée pour cette réunion extraordinaire est fixée au mardi 21 Novembre 2017 à 20h00 dans la salle des maîtres. Il est demandé que chaque partie prépare la réunion de son côté.
3. Pourquoi n'y a-t-il pas d'intervenant/ musicien cette année à SMA ?
M. Laval répond que l'intervenant musique est devenu intermittent du spectacle durant les vacances. Ces tarifs ont donc été modifiés. Il ne veut pas s'engager à venir une fois par semaine dans l'établissement mais ne s'oppose pas à venir pour des événements ou projets particuliers.
M. Thuillier propose une personne agréée par la Communauté de communes pour le remplacer. M. Laval va étudier cette proposition (question d'agrément).
4. Quelles sont les mesures de précautions vis-à-vis du plan Vigipirate (accès libre portail) ?
Le sujet a déjà été évoqué plus tôt lors de la réunion.
5. Est-il possible de faire déjeuner les petits du premier service de cantine plus tôt à SMA ?
Il n'est pas possible de modifier l'horaire du repas à 11h30 car cela signifierait un changement des horaires de l'école. Les élèves restent sous la responsabilité de leur enseignant jusqu'à 12h.
6. Pouvons-nous avoir un état des lieux des contrats aidés qui interviennent à l'école et au SIRIS et seront-ils maintenus sur 2018 ?
Monsieur L'AVAL indique que le seul contrat aidé au sein de l'école est une Auxiliaire de Vie Scolaire mais que son contrat risque de ne pas être renouvelé pour raisons administratives. Les élèves en situation de handicap sont malgré tout accueillis au sein des classes.
On ne sait pas encore s'il y aura un remplacement de cette personne.
Le SIRIS indique qu'il y a actuellement deux contrats aidés dont un terminé mais renouvelé en CDD pour l'année 2017/2018.
Le 2^{ème} prend fin au 31/12/2017. Pas d'information quant à son renouvellement.
7. Qui va assurer le soutien scolaire à l'école ? quels seront le périmètre et les missions exactes de cette personne ?
Le SIRIS indique que l'étude surveillée a lieu pour 5 CP, 5 CE1, 6 CE2, 6 CM1, 5 CM2 sur le créneau de 17h00-17h30. Madame Chéhade qui est volontaire, intervient pour l'aide à la lecture. Le SIRIS rappelle qu'un questionnaire a été distribué à la rentrée pour connaître les besoins des enfants.

12 Questions diverses

- Madame Parmentier délivre un message de Monsieur Turpin, qui a reçu Monsieur Pelletier, gérant du logiciel « pro-note », qui propose d'installer ce logiciel pour le cycle 3 en Janvier 2018.
- Le SIRIS rappelle les horaires de la garderie qui sont 7h15 à 18h30. Les représentants des parents d'élèves interpellent Madame Louvet sur la possibilité de prolonger la garderie jusqu'à 18h45. La réponse demeure en suspens.
- Madame Knopp interpelle Madame Louvet concernant le ménage des 4 classes maternelles. En effet, les classes ne sont pas nettoyées entre le mardi soir et le jeudi soir. Les enfants s'assoient donc sur des chaises et des tapis non lavés et travaillent sur des tables sales. Madame Louvet indique que le ménage doit être fait et qu'elle va faire remonter ce problème à la Commission administrative pour incorporer une personne supplémentaire dans le budget pour effectuer le ménage le mercredi.
- Madame KNOOPP aborde le sujet du cloisonnement des toilettes. Monsieur L'AVAL intervient et précise qu'il n'y a pas de travaux prévus car trop onéreux et surtout difficiles à réaliser au regard des locaux. Il propose de relancer la mairie car des devis ont été effectués et le problème lui semble important.

Fin du conseil d'école : 20H31